

RECHERCHE ET FORMATION

Pour un institut national de recherche appliquée à la gestion du patrimoine naturel

par Jean-Claude LEFEUVRE

Depuis le vote, à l'unanimité des députés, de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, chaque français, élu ou non devrait savoir que « **la protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont d'intérêt général** » et qu'« **il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit** ».

Institutionnaliser la sauvegarde du patrimoine naturel de la France en le confiant aux Français, fût-ce à travers une loi, ne suffit pas. En effet, une telle ambition nécessite plusieurs actions s'exprimant en termes de **recherche, de formation et d'information, de protection, de gestion, d'aménagement intégré**, prenant en compte les objectifs clairement définis par la loi mentionnée ci-dessus.

Depuis plusieurs années, nous avons exprimé la nécessité d'une recherche spécifique dans ce domaine à travers une phrase « **connaître pour protéger, pour gérer, pour aménager** ». Très vite, elle a été condensée en une formule lapidaire « **connaître pour gérer** », dans la mesure où il est apparu que le terme de **gestion**, appliqué à la sauvegarde d'un patrimoine naturel, recouvrait aussi bien des mesures de protection qu'une **nouvelle conception de la notion d'aménagement**.

Pour notre ami Jacques NAVARIN, trop tôt disparu, **le problème de la préservation de la faune et la flore sauvages, la protection des ressources, comme des espaces dits naturels, « est probablement le secteur de l'environnement où une approche menée au coup par coup, à la demande, aurait les conséquences les plus désastreuses. Il faut imaginer une politique d'ensemble et à long terme. C'est aussi le domaine où la réflexion scientifique pure est la plus indispensable »** en amont pour apprécier par exemple **les conséquences des choix d'aménagement du Territoire, évaluer les risques** ». Pour lui « **cette recherche à caractère écologique dominant, appliquée à des objectifs de protection et de gestion est appelée à faire contrepoids aux conclusions de travaux davantage conçus dans une optique d'aménagement ou d'exploitation de ressources naturelles. Elle ne se veut ni négative, ni systématiquement contestataire, mais**

seulement critique et vigilante, constructive surtout ».

Cette formule a été reprise par le Comité Faune et Flore du Ministère de l'Environnement (Présidé de 1975 à 1979 par Pierre GRISON) qui l'a élevée « au rang de principe de son action ».

C'est sur la base de ses réflexions, jointes à d'autres concernant :

- la faiblesse en moyens et en hommes de l'Ecologie française,
 - le peu d'intérêt porté dans notre pays à l'écologie appliquée,
 - la dispersion des quelques chercheurs travaillant dans le domaine spécifique défini ci-dessus,
 - la multiplicité des financements incitatifs,
 - l'absence de volonté de créer un véritable « **génie écologique** » capable de répondre aux besoins diversifiés de l'aménagement du territoire comme de la gestion des ressources naturelles,
 - l'incapacité presque congénitale des français à utiliser les résultats de la recherche tant dans une optique de formation du grand public que d'aide au développement,
- que nous avons envisagé la création d'un **Institut National d'Ecologie Appliquée**.

Celui-ci aurait pour mission principale d'effectuer une recherche permettant d'aider à la **gestion du Patrimoine naturel** à travers quatre axes privilégiés :

- un inventaire de la faune, de la flore, des milieux naturels de notre pays dont le traitement informatisé (mémoire pour demain) doit permettre à terme de définir ce qu'a été notre patrimoine à des moments déterminés de notre histoire et quelles sont les tendances générales qui affectent l'évolution des espèces ou des espaces (progression, stabilité, régression),
- des recherches portant sur la dynamique des populations d'espèce posant des problèmes à cause de leur rareté, de leur caractère endémique (qui leur confère un rôle important dans le patrimoine mondial) ou de variation spectaculaire de leur densité (régression ou explosion démographique),
- des recherches portant sur la structure, le fonctionnement et l'évolution de systèmes fragiles, convoités, tels les zones humides, les systèmes dunaires, etc...
- des recherches appliquées s'appuyant

sur les trois thèmes précédents pour mettre au point des méthodologies permettant de mieux gérer des milieux naturels ou des espèces, soit en espaces protégés (qui, rappelons-le, représentent plus de 3 500 000 hectares) soit en espace rural banal et d'envisager des réhabilitations d'espaces dégradés.

Une telle recherche n'est concevable qu'à travers plusieurs exigences :

- une **reconnaissance nationale**,
- une **volonté de coordination des programmes et des moyens**,
- une **fédération de chercheurs** dispersés dans les diverses régions de France (problème de masse critique et de reconnaissance nationale).

Cette fonction recherche n'a d'intérêt, à notre avis, que si elle est relayée par une fonction de transfert des résultats à travers :

- un **enseignement spécifique** (formation),
- un **centre documentaire** original capable non pas de fournir des références bibliographiques, mais des synthèses permettant d'intégrer notamment les recherches contenues dans divers travaux originaux à diffusion confidentielle (rapports de fin d'études à usages de divers ministères — thèses de 3^e cycle, d'Etat, etc..),
- une **volonté de vulgarisation par tous les moyens modernes** allant de la Muséeologie à l'audiovisuel en passant par la publication d'ouvrages.
- Une **formation totale ou partielle de techniciens** destinés aux organismes gestionnaires des espaces naturels et des espèces (Conservatoire du littoral, Office National de la Forêt, Office National de la Chasse, Conseil Supérieur de la pêche, etc...) avec deux branches capables de promouvoir un véritable génie écologique (technicien de conception, technicien d'exécution).

Nous insistons beaucoup sur la **dualité recherche fondamentale/recherche appliquée et recherche/information/formation**, car cette mixité, voulue à l'intérieur d'une même structure, nous semble être la clef non seulement pour obtenir un transfert plus rapide des connaissances vers les usagers, mais aussi pour donner un sens véritable à des termes comme recherche-action et recherche-développement.

Nous avons pensé qu'un tel institut (qui ne fait nullement double emploi avec

d'autres formules aussi nécessaires permettant entre autres de **développer des actions pluridisciplinaires à long terme en associant Sciences biologiques et Sciences humaines** pour comprendre le fonctionnement d'un espace rural déterminé), pourrait être localisé au **Muséum National d'Histoire Naturelle** organisme vieux de 350 ans (1626), mais créé dans sa structure actuelle au lendemain de la Révolution de 1789 par décision de la Convention (1793).

En effet, ayant pour mission, comme le rappelle l'Académie des Sciences, « de mieux connaître notre environnement terrestre et biologique, d'en conserver le souvenir, la trace et les manifestations dans le passé, mais aussi « de découvrir les mécanismes des interactions entre le milieu physique et la vie », ce grand établissement considéré « comme l'un des principaux fondateurs de la pensée biologique, donc de la pensée moderne » présente l'originalité d'associer intimement Recherche, Muséologie, Diffusion des connaissances et Enseignement. Par ailleurs, il a su déjà mettre en place des **banques de données** correspondant à l'un des axes de l'institut : banque de données sur les ressources génétiques, C.R.B.P.O., secrétariat de la Faune et de la Flore (ce dernier préfigurant la structure de l'Institut avec un siège na-

tional s'appuyant sur un réseau régionalisé).

En fait, Institut de Recherche Appliquée à la Gestion du Patrimoine Naturel et Muséum pourraient jouer en partie, vis-à-vis du Ministère de l'Environnement, le rôle que joue l'INRA vis-à-vis du Ministère de l'Agriculture.

Mais pour qu'existe un tel Institut, dont la nécessité vient d'être reconnue dans le rapport du groupe environnement du IX^e plan et est demandée dans le rapport GODELIER et dans les conclusions de la Commission PISANI, il faut la volonté de réunir des hommes, les uns à Paris, les autres à travers des structures souples (R.C.P., GRECO, G.I.S.). Ils existent au niveau chercheurs et techniciens dans différentes structures et institutions (Université, CNRS, INRA, Muséum, CEMAGREF, ONC, etc)...

Mais il faut aussi des locaux pour abriter les équipes de recherches fondamentales et appliquées, les banques de données, le centre de documentation, les locaux d'enseignement, le centre d'informations (qui pourraient être aussi une partie d'une véritable **Maison de la Nature**). Une excellente idée consisterait à utiliser pour cet Institut les locaux prévus pour le projet « **Gestion des ressources** -

Ecosphère », qu'Aménagement et Nature a reçu la mission d'étudier dans le cadre de l'**Exposition Universelle de 1989**. Pendant la durée de l'Exposition, ce bâtiment servirait à cette présentation ; ensuite il recevrait son aménagement définitif — qu'il soit prévu dans l'enceinte de l'Exposition, en un point où il pourra rester définitivement ou bien qu'il soit prévu en limites du Jardin des Plantes sur un terrain qui permettrait de le recevoir. Le premier centenaire de la Révolution de 1789 avait été caractérisé par une volonté gouvernementale de soutenir l'action du Muséum National d'Histoire Naturelle qui s'est manifestée par la construction de la grande galerie de zoologie. Pourquoi le deuxième centenaire n'affirmerait-il pas cette volonté par un don, qui engagerait l'un des établissements les plus prestigieux dans la voie du XX^e siècle, à travers des recherches de haut niveau, orientées vers la **gestion de nos ressources naturelles et de notre patrimoine national** ?

Jean-Claude LEFEUVRE

Laboratoire "Evolution des Systèmes naturels"

Museum National d'Histoire Naturelle

L'éducation à l'environnement : Quelques références bibliographiques

AMENAGEMENT et NATURE n° 45 et 46 (1977), n° 69 (1983) : Initiation et éducation à l'environnement, 21, rue du Conseiller Collignon, 75016 Paris.

CHARLES M. - (1982) : L'environnement, espace éducatif. Un milieu rural en question par l'attraction urbaine. Conseil de l'Europe, Ed. ARCIDEP, 11, avenue du Tremblay, 75012 Paris.

C.N.D.P. - (1979) Fiches documentaires - Spécial environnement - Sciences humaines, Sciences expérimentales, Mars 1979.

L'initiation à l'Environnement en Ile de France : répertoire des organismes réalisant des actions d'initiation à l'environnement. D.R.A.E. 2, rue Goethe, 75116 Paris) (1982).

FEDERATION DES PARCS NATURELS DE FRANCE (1982). - Les parcs naturels et l'éducation à l'environnement. Idem. - Classes vertes et classes de ville. F.P.N.F., 4 rue de Stockholm, 75008 Paris.

GIOLITTO P. (1982). - Pédagogie de l'environnement. PUF, Paris.

M.E.R. - Opération pilote d'interprétation de l'environnement méditerranéen. Une pédagogie de l'Environnement sur un paysage. Equipe franco-tunisienne, Mars 1980, Mission des Etudes et Recherches, Ministère de l'Environnement.

PORCHER L., FERRAN P., BLOT B. (1975). - Pédagogie de l'Environnement, A. Colin, Paris.

SOUCHON C. - Module sur utilisation et gestion des ressources naturelles. Document provisoire préparé pour l'UNESCO (Adresse ci-après).

U.E.R. DE DIDACTIQUE-UNIVERSITE Paris 7 2 place Jussieu 75005 Paris. C.R. des journées sur l'E.E. des 23 et 24 avril 1982.

UNESCO (1977). - Tendances de l'Education relative à l'Environnement, UNESCO, 7 place Fontenoy, 75007 Paris.

UNESCO (1980). - L'Education relative à l'Environnement : les grandes orientations de la conférence de Tbilissi, UNESCO, Paris.

EN ANGLAIS

BAKSHI T.S. et NAVEH Z. (1980). - Environmental education : principles, methods and applications. Plenum Press, N.Y. et Londres.

CARSON S. (1978). - Environmental education : principles and practice. Arnold, Londres.

H.M.S.O. (1979). - Environmental education in urban areas, Government bookshops, 49 High Holborn, Londres.

SAVELAND R.N. (1976). - Handbook of environmental education, John Wiley, Londres, New-York.

SWAN J.A. et STAPP W.P. (1974). - Environmental education : strategies toward a more livable future. John Wiley, Londres, New-York.

VIVIAN V.E. (1973). - Sourcebook for environmental education, The C.V. Mosby Company, St Louis, U.S.A.

REVUES ET PERIODIQUES
BULLETIN DE LIAISON DES ECOLES NORMALES PILOTES.

Pour une pédagogie relative à l'Environnement. Ecole Normale Mixte de Foix, 0900 FOIX.

CONNEXION - Bulletin de l'éducation relative à l'environnement - (UNESCO-PNUE)

UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris.

ECHO DES C.A.U.E. (1982) - Supplément au n° 32 : Les projets d'action éducative sur l'amélioration du cadre de vie scolaire : Bilan, évaluation - Ministère de l'Urbanisme et du Logement, avenue du Parc de Passy, 75016 Paris.

MILIEU. Revue du Réseau de la Communauté Européenne en matière d'éducation relative à l'environnement. Curriculum Development Unit, 28 Westland Row, Dublin 2, Irlande.

JOURNAL OF ENVIRONMENTAL EDUCATION. 4000 Albemarle St. N.W. Suite 500 - WASHINGTON D.C. 20016.

Pour suivre toute l'actualité politique, technique, économique, juridique, sur la protection de la nature et de l'environnement, il vous faut le bulletin :

PRESSE *environnement*

- une équipe complète de rédacteurs spécialisés
- 25 à 40 pages d'informations
- une présentation pratique pour une lecture rapide et un classement aisé

Abonnement annuel direct : 3 000 F

Spécimen sur demande - 47 bis rue du Rocher, 75008 Paris - Tél. 293.69.14